



CAHIER D'ACTEURS

RÉPONSE DES MAÎTRES D'OUVRAGES AU CAHIER D'ACTEURS DE L'ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES

L'Académie des technologies a émis un avis sur le projet E-CHO par le cahier d'acteurs publié le 22 décembre 2023 et disponible [ICI](#).

Le cahier d'acteurs a bien été pris en compte, à la fois par les maîtres d'ouvrage mais aussi par les garant.e.s de la concertation. L'avis exprimé porte sur l'enjeu de décarbonation et l'opportunité du projet. Les points suivants ont été abordés dans cet avis :

- Le développement rapide de « molécules énergétiques » (nouvelle filière industrielle), imposé par l'objectif climatique, pour pallier l'impossibilité d'utiliser de l'électricité seule pour décarboner les secteurs de l'aviation et du maritime.
- Le constat du nécessaire développement de solutions industrielles permettant la production massive de ces molécules dans les deux prochaines décennies.
- L'économie circulaire du carbone comme solution pour garantir l'efficacité des carburants tout en minimisant les émissions de CO₂ et le développement futur de moyens d'extraction du CO₂.
- Les multiples bénéfiques stratégiques que représente le projet E-CHO : la démonstration des savoir-faire liés à l'intégration de différents procédés qui sont et seront au cœur de la décarbonation, la production d'une quantité significative du kérosène durable pour contribuer à la décarbonation de l'aviation, l'ouverture d'une filière industrielle pouvant contribuer significativement à la réindustrialisation de la France et l'ouverture d'une voie à une production de haute valeur ajoutée sur le territoire national.

>> Ces sujets ont été abordés lors **des Forums de lancement et de clôture** dont vous pouvez retrouver les replays sur la chaîne YouTube d'Elyse Energy [ICI](#) mais également de **l'atelier Contribution au territoire**, dont les comptes-rendus sur le site internet du projet [ICI](#).

De plus, de nombreux éléments ont été apportés en réponse aux questions posées par le public sur le registre numérique ou par d'autres acteurs dans le cadre de cahiers d'acteurs. Ces réponses peuvent être consultées sur le site

internet du projet [ICI](#).